

Sensibiliser le public

Vous pouvez découvrir la réserve en accès libre en utilisant les sentiers mis à votre disposition.

Une paire de jumelles et un comportement discret, vous permettront d'observer la faune du site. Votre curiosité suffira pour profiter de la flore et des paysages changeants, inédits sur le Bassin d'Arcachon.

Le respect de la quiétude de la faune et de l'intégrité des espèces et des milieux impose un comportement responsable. La réglementation y contribue en imposant aux visiteurs de :

- ne pas sortir des sentiers (limitation de l'érosion des sols, du piétinement des plantes protégées et des perturbations de la faune),
- ne pas amener de chien (surtout de mars à août, en période de reproduction des oiseaux),
- ne pas pénétrer dans la réserve avec des véhicules motorisés ou des vélos (respect des milieux, de la faune et des autres visiteurs),
- ne pas prélever ou introduire de végétaux ou d'animaux exogènes,
- ne pas camper ou faire de feu.



Plus d'infos sur : www.reserve-naturelle-pres-sales.org

Accéder à l'entrée de la réserve

En vélo : par la piste cyclable de la Presqu'île du Cap-Ferret, ou par le Port d'Arès.

En voiture : deux parkings sont disponibles, au Port d'Arès et à la cabane du résinier (RD 106).

N'hésitez pas à privilégier les saisons « creuses » : l'hiver pour profiter des bernaches cravants et autres oiseaux hivernants, l'automne pour se délecter des couleurs tout en nuances des prés salés et le printemps pour s'émerveiller des floraisons.

L'ONCFS travaille en partenariat étroit avec les offices de tourisme et les associations de découverte de l'environnement. Ceux-ci vous proposeront des sorties accompagnées sur la réserve.



Contacts

• **ONCFS**
DÉLÉGATION RÉGIONALE SUD-OUEST
10 bis Route d'Ax
31120 PORTET SUR GARONNE
e-mail : mn.pres-sales@oncfs.gouv.fr

• **OFFICE DE TOURISME ARÈS**
Esplanade G. Dartiquelongue
33740 ARES
Tél. : 05 56 60 18 07
<http://www.ares-tourisme.com>

• **OFFICE DE TOURISME LÈGE CAP-FERRET**
1, avenue du Général de Gaulle
33950 LEGE-CAP FERRET
Tél. : 05 56 03 94 49
<http://www.lege-capferret.com>



Réserve naturelle nationale

des Prés salés d'Arès /
Lège Cap-Ferret



Réserve Naturelle
PRÉS SALES D'ARES ET DE LEGE
www.reserve-naturelle-pres-sales.org



La Réserve Naturelle des prés salés, située au Nord du bassin d'Arcachon, a été créée en 1983 pour **protéger la richesse floristique des plus grands prés salés d'Aquitaine**, alors très convoités et soumis à une forte pression immobilière.

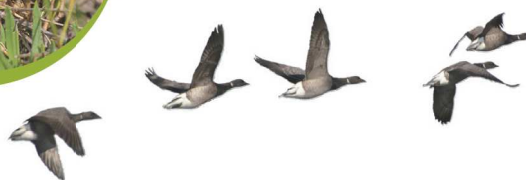
Aujourd'hui, une partie des terrains a été acquise par le Conservatoire du littoral, et leur gestion a été confiée à l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage en 2007.

Un plan de gestion quinquennal, validé par le ministère de l'écologie, définit l'action du gestionnaire.

Les agents de l'ONCFS sont chargés de l'application de la réglementation.



Lézard vert



Une richesse naturelle originale

La réserve présente une continuité inédite de milieux naturels entre la dune boisée et la mer, dont 200 hectares de prés salés.

De par le jeu des marées, les prés salés sont constitués de micro habitats diversifiés, trompeusement monotones. Ils accueillent des **espèces de plantes et d'insectes rares et protégées**, qui supportent des conditions écologiques très particulières : recouvrement temporaire par l'eau de mer et présence de sel dans le sol.

La réserve contient également, sur le secteur endigué, des réservoirs à poissons qui témoignent de l'activité du Bassin d'Arcachon au XIX^{ème} siècle. Le visiteur attentif pourra y observer, outre le lézard vert, de nombreuses espèces d'oiseaux (hérons, canards, courlis, gorgebleue à miroir...). Les plus chanceux auront peut-être l'occasion d'apercevoir la tortue cistude ou la très discrète loutre.



Etudier cette richesse naturelle pour mieux la protéger

Le gestionnaire de la réserve s'engage à assurer la conservation, voire à développer, la richesse du site. Pour cela, l'ONCFS a mis en place différents suivis qui permettent d'appréhender notamment :

- l'évolution des stations de plantes protégées,
- l'utilisation de la réserve par la faune sauvage,
- les éventuelles évolutions liées aux activités humaines.

En complément, des actions de gestion sont mises en œuvre. La lutte contre le Baccharis (ou cotonnier : arbrisseau envahissant introduit du continent américain) est l'une des actions menées pour permettre le retour de la flore autochtone.



Satire à feuilles de lychnis

Romulé de Provence



Bécassine



jeune tortue Cistude après éclosion



Chantier de bénévoles

